



Assignation tribunal judiciaire

Par Fredou

Bonjour,

Lorsque quelqu'un reçoit une assignation au tribunal judiciaire la personne peut-elle arrêter la procédure en acceptant de faire se que la partie adverse lui demande ?

Si oui quel est la démarche à suivre

Merci de vos réponses.

Par Henriri

Hello !

Oui, si les deux parties se mettent d'accord et le signifient au tribunal.

A+